

# Modèle lettre saisine de la commission accessibilité

Commune, le date

**Mairie de**  
**à**

Direction Départementale des Territoires  
Service Habitat  
Bureau de l'accessibilité et de la construction durable  
2, quai de Verdun- BP775  
82013 MONTAUBAN Cedex

Objet : Saisine de la commission d'accessibilité  
Autorisation de travaux n° 082 numéro autorisation travaux

Affaire suivie par :  
Courriel :

Madame, Monsieur

Veillez trouver ci-joint le dossier d'autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public (ERP) déposé le date en mairie. Ce dossier a fait l'objet d'une demande de pièces complémentaires en date du date dont la complétude a été reçue le date .

En application de l'article R 111-19-23 du code de la construction et de l'habitation, **vous disposez d'un délai de 2 mois à compter de la réception du dossier dans votre service pour me faire parvenir l'avis de la commission accessibilité sur ce dossier.** Passé ce délai, sans réponse de votre part, votre avis sera tacite, réputé favorable sauf dans le cas d'une demande de dérogation pour des établissements de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie où celui-ci sera considéré défavorable.

Le dossier étant réputé complet au regard du bordereau des pièces à joindre, il vous appartient de demander toutes informations complémentaires relatives à l'application de la réglementation accessibilité directement au maître d'ouvrage.

Votre avis, notamment s'il est défavorable ou s'il contient des prescriptions, doit être motivé pour pouvoir être légalement repris dans l'arrêté.

Je vous demande donc à me faire parvenir rapidement vos observations dans le délai qui vous est imparti afin de les reprendre dans l'arrêté, faute de quoi ces prescriptions ne seront pas opposables.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire